29 HAUSSMANN EQUILIBRE

Rapport mensuel



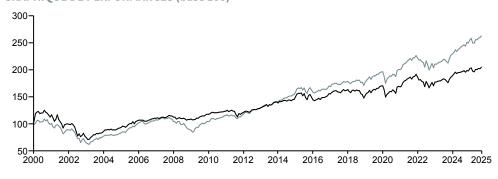
OBJECTIFS D'INVESTISSEMENT

L'objectif du FCP est, au travers d'une gestion discrétionnaire, la recherche d'une performance, sur une durée minimum de placement recommandée de 5 ans, en s'exposant aux marchés financiers français ou étrangers actions, obligations et autres titres de créances par le biais d'investissements en titres en direct ou via des OPCVM ou FIA. Les décisions d'investissement intègrent à la fois des critères financiers et extra-financiers. La prise en compte des critères de responsabilité environnementale, sociale et de gouvernance de l'entreprise (ESG) dans la sélection de titres vise à évaluer la capacité des entreprises à transformer les enjeux du développement durable en vecteurs de performance. Le FCP promeut des caractéristiques environnementales et/ou sociales au sens de l'article 8 du Règlement SFDR.

HISTORIQUE DE PERFORMANCES

Les performances passées ne constituent pas un indicateur fiable des résultats futurs

GRAPHIQUE DE PERFORMANCES (base 100)



29 Haussmann Equilibre Benchmark (indice de référence)

PERFORMANCES

Performances cumulées	1 mois	3 mois	Depuis le début de l'année	1 an	3 ans*	5 ans*	Depuis lancement *
Fonds	1,45%	2,25%	3,50%	3,25%	7,13%	5,01%	2,83%
Benchmark	1,16%	2,77%	5,29%	6,66%	9,53%	6,57%	3,83%
Ecart	0,29%	-0,52%	-1,79%	-3,41%	-2,40%	-1,56%	-1,00%
Performances calendaires		2024	2023	2022	20:	21	2020
Fonds		6,17%	9,34%	-11,02%	13,09	%	-0,42%
Benchmark		9,81%	11,48%	-10,05%	12,74	%	2,47%
Ecart		-3,65%	-2,14%	-0,97%	0,35	%	-2,89%
Performances calendaires		2019	2018	2017	20	16	2015
Fonds		15,12%	-8,67%	3,81%	4,36	%	2,97%
Benchmark		14,40%	-3,47%	4,46%	4,44	%	5,62%
Ecart		0,72%	-5,20%	-0,65%	-0,08	%	-2,65%

* Performance annualisée

Source : Société Générale Investment Solutions France

DONNÉES DE RISQUE

		Volatilité			Période de recouvrement (mois)
	1 an	3 ans	5 ans		
Fonds	5,38%	5,84%	7,69%	-19,50%	12
Benchmark	5,97%	5,95%	7,30%	-19,10%	10

Source : Société Générale Investment Solutions France

Risque de perte en capital, Risque actions, Risque taux

SOCIETE GENERALE **Investment Solutions**

SEPTEMBRE 2025

PART CAPITALISATION EUR

FR0007040373 2050.15 Actifs nets 323,47 M€

Indicateur synthétique de risque ISR











Risque plus faible Risque plus élevé Rendement Rendement potentiellement plus faible potentiellement plus élevé

SFDR

Art 8

Minimum d'investissement durable

Date de lancement

14 janvier 2000

Forme juridique

Société de gestion

SG IS (France)

Nom du gérant

Monique Mequio

Dépositaire/Conservateur

Société Générale S.A.

Type d'investisseur Tout investisseur

Devise de la part

FUR

Valorisation/Soucription/Rachat Quotidien

Valeur liquidative d'origine 1000 EUR

Souscription minimum 1 millième de part

Coûts ponctuels

Coûts d'entrée 5,00% Coûts de sortie 0,00%

Coûts récurrents

Frais de gestion et autres frais

administratifs et

1,48%

Coûts de transaction

Coûts accessoires

Frais de performance

0.00%

Benchmark (indice de référence)

25% MSCI Europe (EUR), 25% MSCI World (EUR) et 50% Merrill Lynch Euro Government 3-5 ans

0,17%

Eligibilité

Assurance-Vie Comptes titres ordinaire

(1) Échelle de risque allant de 1 (risque le plus faible) à 7 (risque le plus élevé); le risque 1 ne signifie pas un investissement sans risaue. La catégorie de risque associée à ce fonds n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps. Tout renseignement contractuel relatif au fonds

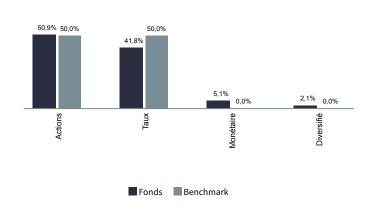
renseigné dans cette publication figure dans le prospectus. Le prospectus, le DICI, ainsi que les états financiers annuels et les statuts sont disponibles gratuitement auprès du siège de SG 29 Haussmann ou sur le site suivant :

www.sa29haussmann.societeaenerale.fr

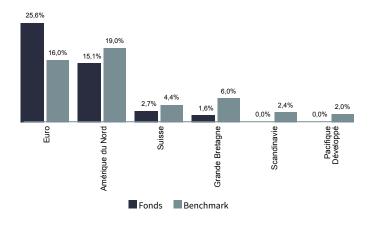
SEPTEMBRE 2025

Critères financiers

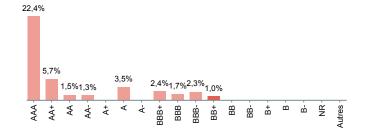
RÉPARTITION PAR CLASSES D'ACTIFS



RÉPARTITION GÉOGRAPHIQUE ACTIONS



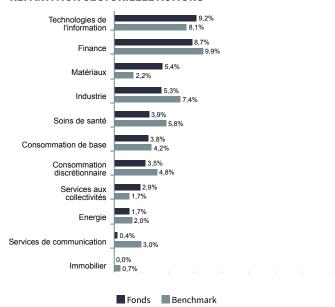
RÉPARTITION OBLIGATION PAR NOTATION



PRINCIPALES POSITIONS

5 principales positions actions	Poids
NVIDIA CORP	1,9%
MICROSOFT CORP	1,7%
SCHNEIDER ELECTRIC SA	1,5%
HERMES INTERNATIONAL	1,4%
JACOBS SOLUTIONS INC	1,4%
5 principales positions obligations	Poids
FEDERAL REPUBLIC OF GERMANY 0% 15/08/2030	3,2%
KINGDOM OF THE NETHERLANDS 2.5% 15/01/2030	3,2%
FINNISH GOVERNMENT 0.0% 15/09/2030	3,2%
FEDERAL REPUBLIC OF GERMANY 2.1% 12/04/2029	3,1%
NETHERLANDS 2.5% 15/07/2034	3,0%

RÉPARTITION SECTORIELLE ACTIONS



RÉPARTITION TAUX PAR TYPOLOGIE D'EMETTEUR



Source: Société Générale Investment Solutions France

La pondération réelle, les allocations d'investissements et les rendements sont susceptibles de varier sur une période continue et peuvent ne pas être exactement les mêmes que ceux indiqués. Les investisseurs doivent comprendre les différentes classes d'actifs qui composent les allocations d'investissements car chaque classe d'actifs possède des types de risques spécifiques.

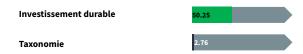


Critères extra-financiers

INDICATEURS ESG

Univers **Fonds** Note de qualité ESG* 7.6 7.5 Couverture de la notation ESG 93,30% 97,50% Note ESG AA AA Empreinte carbone (tonnes de CO2 / 38,4 36,6 millions investis) Couverture de l'empreinte carbone 52,80% 72,40%

INDICATEURS DE DURABILITE



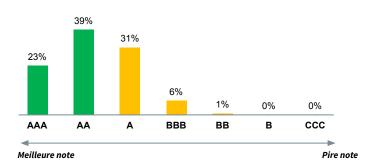
×

Une tonne de CO2 c'est environ un aller-retour Paris-New-York

PRINCIPAUX CONTRIBUTEURS À L'IMPACT DURABLE

	% de revenus durables	Poids dans le fonds
NVIDIA CORPORATION	88,3%	1,9%
MICROSOFT CORPORATION	22,8%	1,7%
SCHNEIDER ELECTRIC SE	20,7%	1,5%
Iberdrola, S.A.	27,3%	1,2%
INTERNATIONAL BUSINESS MACHINES CORPORATION	34,3%	0,9%

RÉPARTITION PAR NOTES ESG



RÉPARTITION DES INDICATEURS DE CONTROVERSES DU FONDS



INDICATEURS D'IMPACT

Z

Sociétés ayant une politique de lutte contre la déforestation

0%

Univers: 0,1%

Couverture MSCI (fonds/univers) 100,0%/100,0%



Mixité au sein des organes de gouvernance

42%

Univers: 40,2%

Couverture MSCI (fonds/univers) 84,3%/96,7%



Violations des principes des Nations unies et de l'OCDE

0%

Univers: 0,0%

Couverture MSCI (fonds/univers) 85,1%/98,7%



Sociétés ayant des objectifs de réduction de leurs émissions carbone

1%

Univers: 1,0%

Couverture MSCI (fonds/univers) 58,3%/58,4%

Le calcul des scores ESG et des indicateurs d'impacts sont réalisés sur la seule poche éligible (hors liquidités et titres de créances publics).

Couverture de la notation fonds/indice (%)

Les données de cette page proviennent de source MSCI

*La note de qualité ESG de l'univers est retraité des 20% des moins bonnes notes ESG

COMMUNICATION PUBLICITAIRE 3/5

SEPTEMBRE 2025

COMMENTAIRES DE GESTION

Les marchés ont poursuivi leur hausse en septembre. L'activité économique en Europe est faible, mais les conditions financières se sont améliorées avec les baisses des taux de la BCE depuis un an ; et les perspectives de plans d'infrastructures et de défense alimentent le sentiment que le pire est passé. Sur les États-Unis, la croissance ralentit, l'inflation progresse, les valorisations sont élevées, mais la Fed baisse les taux et les valeurs d'IA / data centers soutiennent les marchés.

Les obligations souveraines et d'entreprises sont restées relativement stables sur le mois.

Nous avons entré deux nouvelles lignes sur des rendements proches de 4% : Danone 3,95 % perp Call 2032 et Commerzbank 4,125 % 2037. Call 2032, deuxième banque allemande est très exposée aux entreprises, notamment au segment des PME. La note crédit vient d'être remontée. UniCredit détient 30 % du capital.

Concernant les actions, les secteurs des matières premières et des technologies ont surperformé. Newmont Corp a progressé de 13 % grâce à la hausse de l'or et Rio Tinto de 5,3 %, davantage lié au cuivre. ASML a gagné 30 %, Nvidia 7 %, Apple 9,6 %. Nous avons pris une partie des bénéfices sur cette dernière : bonne nouvelle concernant les contrats avec Google à la suite d'une décision de justice ; la sortie de l'iPhone 17 a été bien accueillie, mais n'apporte pas de réelles innovations.

Bonne tenue des financières : Banco Santander a progressé de 8,8 %.

Allégement d'Essilor Luxottica (+6 % sur la période) : les perspectives restent belles, notamment avec les lunettes connectées et les accords avec Meta. Néanmoins, la concurrence pourrait devenir plus importante.

Nous avons renforcé le secteur industriel, avec des achats sur Schneider et Jacobs Solutions. Les deux entreprises sont exposées au développement des data centers et des infrastructures électriques.

Malgré un contexte politique et géopolitique compliqué, les marchés sont très résilients. Les publications du troisième trimestre des entreprises devraient nous apporter des indications sur les premiers impacts des droits de douane.

GLOSSAIRE

SFDR (Sustainable Finance Disclosure Regulation)

Le règlement (UE) 2019/2088 du Parlement européen et du Conseil du 27 novembre 2019 concerne les informations à fournir en matière de développement durable dans le secteur des services financiers (dit règlement SFDR ou règlement Disclosure).

TAXONOMIE

Le règlement (UE) 2020/852 du Parlement européen et du Conseil du 18 juin 2002 (dit règlement Taxonomy) établit un cadre pour faciliter l'investissement durable et modifiant le règlement (UE) 2019/2088.

INDICATEURS ESG

Les notations ESG MSCI visent à mesurer la résilience d'une entreprise face aux risques ESG (Environnement, Social et Gouvernance) à long terme. Pour chaqueentreprise, un score moyen pondéré est calculé sur la base des scores et des pondérations des 3 facteurs. Pour obtenir une note finale sous forme de lettre, ce score est normalisé par secteur d'activité. La note ajustée de l'industrie correspond à une note comprise entre AAA et CCC. Ces évaluations des

performances des entreprises ne sont pas absolues mais sont explicitement destinées à être relatives aux normes et aux performances des pairs de l'industrie d'une entreprise.
*La note de qualité ESG de l'univers est retraité des 20% des moins bonnes notes ESG

 Lettre
 CCC
 B
 BB
 BBB
 A
 AA
 AAA

 Note
 0-14
 14-29
 29-43
 43-57
 57-71
 71-86
 86-10

EMPREINTE CARBONE

En tant qu'indicateurs clés du changement climatique, les émissions de gaz à effet de serre (GES) sont classées selon le protocole des gaz à effet de serre et sont regroupées en trois catégories:

Champ d'application 1 - Champ d'application direct: les émissions de GES sont celles qui proviennent directement de sources détenues ou contrôlées par 'institution.

Champ d'application 2 - Champ d'application indirect: les émissions de GES sont des émissions indirectes générées principalement par la production d'électricité consommée par l'établissement.

Champ d'application 3 - Champ d'application indirect: les émissions de GES sont toutes les autres émissions indirectes qui sont des conséquences des activités de l'institution, mais qui proviennent de sources non détenues et contrôlées par l'institution.

Le fonds utilise des données MSCI qui sont basées sur des chiffres déclaratifs ou estimés d'entreprises. Il vise à prendre en compte les émissions de GES des champs d'applications 1 et 2, produites par les sociétés détenues en portefeuille

CONTROVERSE

Une controverse ESG peut être définie comme un incident ou une situation existante dans lesquels une entreprise est confrontée à des allégations de comportement négatif à l'égard de diverses parties (employés, fournisseurs, collectivités, environnement, actionnaires...)
L'objectif de la recherche sur les Controverses ESG est d'évaluer la gravité de ces situations.
Pour chaque émetteur, la notation ESG s'accompagne d'un indicateur de controverse :

- Drapeau Vert: indique des litiges moins importants ou que rien n'est à signaler.
- Drapeau Jaune: indique un litige qui mérite d'être signalé.
- Drapeau Orange: indique un ou plusieurs litiges sévères récents et qui toujours d'actualité.
- Drapeau Rouge: indique au moins un litige sévère.

L'indicateur de controverse se traduit en note de controverse :

Rouge 0 - Orange 1 - Jaune 2 à 4 - Vert 5 à 10

REVENUS À IMPACT POSITIF

L'exposition des revenus aux solutions d'impact durable reflète la mesure dans laquelle les revenus des entreprises sont exposés aux produits et services qui contribuent à résoudre les grands défis sociaux et environnementaux du monde. Il est calculé comme une moyenne pondérée, en utilisant les pondérations du portefeuille ou de l'indice et le pourcentage de chaque émetteur sur les revenus générés par Sustainable Impact Solutions. Pour être éligible à la contribution, un émetteur doit respecter des normes ESG minimales.

COUVERTURE MSCI

La notation ESG MSCI ne couvre pas la totalité des émetteurs, il est ainsi important d'afficher le taux de couverture pour appréhender la notation. Sur ce document, la couverture de la notation est affichée en nombre et en pourcentage (nb/%), c'est-à-dire le nombre de valeurs couvertes sur la totalité du portefeuille.

INDICATEURS D'IMPACT

Les indicateurs d'impacts permettent de rendre compte de manière pertinente et pérenne l'engagement environnemental, social et gouvernemental de nos investissements. Les quatre indicateurs affichés ne constituent pas une liste exhaustive, ils ont été choisi par la société de gestion.

AVERTISSEMENT

Le présent document, de nature publicitaire, n'a pas de valeur contractuelle. Son contenu n'est pas destiné à fournir un service d'investissement, il ne constitue ni une offre de produit ou service, ni une recommandation personnalisée sur un produit financier, ni une sollicitation d'aucune sorte, ni un conseil juridique, comptable ou fiscal de la part de Société Générale Investment Solutions. La référence à certains instruments financiers, le cas échéant, est donnée à titre d'illustration pour mettre en avant certaines valeurs présentes ou qui ont été présentes dans le portefeuille du fonds. Elle ne constitue pas une recommandation d'investissement dans ces instruments. Les informations sur les performances passées éventuellement reproduites dans le présent document ne garantissent en aucun cas les performances futures. Ce document est élaboré à partir de sources que Société Générale Investment Solutions considère comme étant fiables et exactes au moment de sa réalisation mais qui n'ont pas été certifiées de manière indépendante. Toutes les informations contenues dans ce document peuvent être modifiées sans préavis. Ce document ne contient pas toutes les informations nécessaires et suffisantes à la prise de décision d'investissement. Avant toute décision finale d'investissement dans le produit financier visé dans ce document, l'investisseur doit prendre connaissance de l'ensemble des informations contenues dans la documentation réglementaire du fonds, et notamment du Document d'Informations Clés (DIC) en vigueur, disponible sur simple demande auprès de votre conseiller, sur le https://investmentsolutions.societegenerale.fr/fr/ et le site de l'AMF (HYPERLINK "http://www.amf-france.org" www.amf-france.org) ainsi que le prospectus en vigueur également disponible sur simple demande auprès de Société Générale Investment Solutions ou de votre conseiller. Nous vous invitons plus particulièrement à prendre connaissance des coûts et charges du fonds, qui ont une incidence négative sur sa performance, ainsi que des facteurs de risques spécifiques à ce fonds. L'investisseur potentiel doit également s'assurer de la compatibilité du produit avec sa situation financière, ses objectifs d'investissement, ses connaissances et son expérience en matière d'instruments financiers, son degré d'acceptation du risque et sa capacité à en subir les pertes ainsi que ses préférences en matière de durabilité des produits financiers. En conséquence, Société Générale Investment Solutions ne peut en aucun cas être tenue responsable, directement ou indirectement, de toutes les conséquences, notamment financières, résultant d'opérations sur instruments financiers conclues sur la base de ce seul document qui ne se substitue pas aux documents réglementaires et aux documents d'informations périodiques du fonds. L'accès au fonds peut faire l'objet de restriction à l'égard de certaines personnes ou de certains pays. Il ne peut notamment être offert ou vendu, directement ou indirectement, au bénéfice ou pour le compte d'une « U.S. person » selon la définition de la réglementation américaine « Regulation S» et/ou FATCA.Le présent document est émis par, société de gestion de portefeuille agréée par l'Autorité des Marchés Financiers sous le numéro GP 06000029, S.A.S au capital de 2.000.000 €, agissant sous la dénomination commerciale de Société Générale Investment Solutions (France), ayant son siège au 29 Boulevard Haussmann, 75009 Paris immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de PARIS sous le numéro 450 777 008.De plus amples détails sont disponibles sur le site de Société Générale Investment Solutions: https://investmentsolutions.societegenerale.fr N°ADEME: FR231725_01YSGB

